

Une centrale photovoltaïque sur le gymnase



De g. à d., les signataires de cette convention : Christophe Albert, Thierry Gamot et Hubert Arnaud, sur le perron du gymnase. Claudine Laurent annonce que « l'inauguration des Centrales villageoises aura lieu le samedi 19 novembre 2016 à Méaudre. Les habitants sont invités à partir de 15 heures à assister à un spectacle suivi d'animations et de débats autour des énergies renouvelables sur le Vercors ».

Autrans-Méaudre en Vercors

Une centrale photovoltaïque sur le toit du gymnase

Hubert Arnaud, maire de la commune nouvelle d'Autrans-Méaudre en Vercors, et Thierry Gamot, maire délégué d'Autrans, ont signé en début de semaine avec Christophe Albert, président de la société Centrales villageoises des quatre montagnes, une convention d'occupation temporaire de 10 ans. Elle permet à l'entreprise l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du gymnase jouxtant le Centre nordique d'Autrans.

« Nous mettons le toit du gymnase à disposition de cette société pour la somme symbolique d'un euro le m², car le photovoltaïque fait partie de notre politique de promotion des énergies nouvelles, précise Thierry Gamot. D'autre part cette installation ne coûtera rien à la commune, la société se charge de la pause et de l'entretien. »

65 000 euros d'installation à la charge de la société

De son côté Hubert Arnaud souligne : « Cette opération s'inscrit dans notre volonté de tendre vers un territoire à énergie positive, c'est-à-dire à produire plus que ce que l'on consomme. » Centrales villageoises des quatre montagnes installera à ses frais, soit 65 000 €, des panneaux photovoltaïques sur la pente sud du toit et disposera d'un petit local destiné à récupérer l'énergie qu'elle vendra aux fournisseurs d'électricité. Avec son siège social situé à la CCMV dans les locaux de la Maison de l'intercommunalité à Villard-de-Lans, l'entreprise fonctionne un peu sur le modèle d'une coopérative, comme le précise Claudine Laurent, coordinatrice du projet pour la communauté de communes : « Tout le monde peut participer et devenir ainsi actionnaire de ce projet, qui est en parfait accord avec le plan de développement durable de la CCMV. »

Christophe Albert assure que « le rapport énergétique de cette opération, qui vient s'ajouter aux cinq autres sur le plateau, permettra de produire l'équivalent de la consommation de 500 réfrigérateurs ».